

Ecrit par Echo du Mardi le 29 juillet 2024

ANDRE ARNAUD CONSEILS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 26 août 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 29 juillet 2024 sous réserves d'incidents





Ecrit par Echo du Mardi le 29 juillet 2024

ANDRE ARNAUD CONSEILS
SARL transformée en SAS
Au capital de 20 000 €
Siège social : 665 av Théodore Aubanel 84500 BOLLENE
388 859 191 RCS AVIGNON
AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 25.07.2024, l'AGE des associés ont décidé de proroger de 49 années la durée de la Société, soit jusqu'au 27.10.2091, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Aux termes d'une délibération en date du 25.07.2024, l'AGE des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 20 000€.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

M. André ARNAUD, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : M. André ARNAUD demeurant 402 Route de Mondragon, Le Pignatier 84500 BOLLENE.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : M. Frédéric ARNAUD demeurant 2 Allée des Romarins, 30400 VILLENEUVE-LES-AVIGNON.

Pour avis

Le Président

André ARNAUD